

**L'alternance codique générée par le berbère en contact avec l'arabe marocain, l'arabe standard et le français : de quelques aspects morphosyntaxiques**

Lahcen KADDOURI

*Université Ibn Tofaïl ( Kénitra, Maroc) / Lacnad, Inalco ( Paris)*

**Résumé :** Cet article s'interroge sur quelques aspects morphosyntaxiques du contact du berbère avec les autres langues pratiquées au cadre informel chez les enseignants et les élèves des lycées d'Aït Ourir (Maroc). Il s'agit plus précisément de l'étude de quelques aspects linguistiques de l'alternance codique que le berbère génère en contact avec l'arabe marocain, l'arabe standard et le français en nous basant sur un corpus d'une heure des conversations de nos informateurs. Pour décrire linguistiquement ce corpus, l'étude prend appui sur le modèle insertionnel de C. Myers-Scotton ou le MLF (*The Matrix Language Frame*) qui se fonde sur le principe de la congruence entre la langue matrice et la langue enchâssée pour décrire les constructions mixtes. Quand la congruence est suffisante il y a la production des constituants mixtes. Et la production des îlots enchâssés et des îlots internes a lieu quand cette congruence est insuffisante. L'étude conclut que le berbère est généralement la langue matrice quand elle est en contact avec les autres langues précitées et que l'insertion porte essentiellement sur les noms et les verbes.

**Mots-clés :** contact des langues, alternance codique, berbère, arabe marocain, arabe standard, français, le MLF, langue matrice, langue enchâssée, la congruence, constituant mixte, îlot enchâssé, îlot interne.

**Abstract :** The objective of this article is to investigate some morphosyntactic aspects of Berber Language contact with other spoken languages within an informal framework among teachers and students in Aït Ourir (Morocco) high schools. The present work is precisely a study of some linguistics aspects of code-switching that Berber produces in contact with Moroccan Arabic, Standard Arabic, based on a data of an hour tape-recorded conversations of our informants. To analyse this data linguistically our study adopts the MLF model ( The Matrix Language Frame) of C. Myers-Scotton which is based on the congruence principle between the Matrix Language (ML) and the Embedded Language (EL) to describe the mixed constructions. When the congruence is sufficient, the production of mixed constituents take place. On the other hand, when the congruence is insufficient the production of the EL islands and internal islands occurs. The study concludes that Berber is generally the matrix language when it is in contact the mentioned above languages, and that the insertion is essentially about nouns and verbs.

**Key words :** Language contact , codeswitching, Berber, Moroccan Arabic, Standard Arabic, French, Matrix language (ML), Embedded language (EL), congruence, mixed constituents, the EL islands, the internal islands.

### **Introduction**

Cette étude porte sur le contact du berbère<sup>1</sup> avec les autres langues pratiquées dans un cadre informel chez les enseignants et les élèves des lycées d'Aït Ourir (Maroc). Il s'agit plus précisément de l'alternance codique (ou le code switching) produit lors du contact du berbère avec l'arabe marocain, l'arabe standard et le français. Nous nous focaliserons uniquement sur l'étude des aspects morphosyntaxiques de cette alternance codique en nous référant au modèle insertionnel de C. Myers-Scotton : *the Matrix Language Frame* (désormais le MLF).

---

<sup>1</sup> - Nous désignons par le berbère dans cette étude la variété de tachelhit que nos informateurs pratiquent.

### 1- Le corpus et les informateurs

Nos informateurs sont les enseignants et les élèves des lycées d'Aït Ourir (Maroc). Ils sont multilingues car leurs langues maternelles sont le berbère et l'arabe marocain, et les principales langues de l'Ecole sont l'arabe standard et le français. Par conséquent leurs conversations sont marquées par le passage d'une langue à une autre. Quant au corpus, il est constitué d'une heure d'enregistrement des conversations des professeurs dans leur salle (30 min) et des élèves dans les couloirs et la cour (30 min). Et nous avons visé uniquement les passages où le berbère est en contact avec les autres langues précitées.

Pour la transcription de ce corpus, nous tenons à signaler les observations suivantes :

- Le français est transcrit en caractères typographiques standard, le berbère en caractères italiques, l'arabe standard en caractères typographiques gras et l'arabe marocain en caractères gras italiques.
- Pour la transcription du corpus, nous avons opté pour la notation usuelle pour le berbère, l'arabe marocain et l'arabe standard qui consiste en leur écriture en alphabet latin avec la prise en compte de la structure morphosyntaxique de chaque langue. Les passages en français seront uniquement orthographiés. Nous signalons que nous avons opté pour ce type de transcription car notre étude ne s'intéresse pas aux phénomènes phonétiques et phonologiques.
- Pour établir le système de notation, nous avons consulté la notation usuelle du berbère en caractère latin proposée par le Centre de Recherche Berbère de l'INALCO, le système de transcription utilisé par Fatima SADIQI ( La grammaire du berbère), le système de notation utilisé par Robert ASPINION (Apprenons le berbère), le système de notation utilisé par Abderrahim YOUSSEF (Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne), la thèse de Karima ZIAMARI (2003) et le système de translittération des caractères arabes de l'Encyclopédie de l'Islam (Volume I, p XIII ). Après la comparaison des systèmes de notation des trois langues, nous avons d'abord dégagé les lettres communes entre les trois

langues ensuite nous avons ajouté celles qui sont propres à chacune d'elles (voir en annexe le protocole de transcription de notre corpus.).

- Aucune lettre n'est muette dans le système pour le berbère, l'arabe marocain et l'arabe standard. Toutes gardent leurs valeurs et se prononcent sauf le [t] marbuṭa en arabe standard. Dans ce cas, nous écrivons le [a] avec le trima (ä) pour indiquer que le [t] est écrit mais qu'il est uniquement muet à la pause. Parfois on ne le prononce pas même au milieu ou au début de la phrase. Exemple : *alqa: al-'usta:Du al-muḥa:darät.* (Le professeur a présenté la conférence.).
- La gémiation est marquée dans les trois langues par le doublement du caractère latin.
- Les labio-vélarisés seront surmontés par le signe °. Exemple : ag°erram (saint)
- Pour l'arabe standard, nous écrivons le tanwin entre parenthèses pour éviter sa confusion avec [n] intégré au mot.
- Nous utilisons le "e" à l'intérieur des mots comme voyelle neutre (le "e" ici n'a aucune valeur phonologique) pour éviter la constitution de groupes consonantiques imprononçables (plus de deux consonnes successives).

Exemple : i-skr devient i-sker (il a fait)

- Nous utilisons le trait d'union pour séparer entre le mot et ses affixes pour éviter les ambiguïtés du sens.

Exemples : *n-ketb-u d-ders dyal-na.* (Nous-écrivons notre leçon.)

*Fki-y-asnt luqt-inu.* (Je leur ai donné mon temps)

- Les consonnes emphatiques sont notées par un point sous la lettre. Les consonnes emphatiques sont *ḍ, ṛ, ṣ, ṭ, ṣ* à l'exception de *ḥ* qui n'est pas une emphatique.
- Les consonnes interdentes sont notées en lettres capitales. Nous les trouvons uniquement en arabe standard et sont : T, D et Z.
- La lettre glottale ['] s'écrit uniquement à l'intérieur du mot. Au début, nous écrivons uniquement la voyelle qui la suit. Exemple : 'akala devient akala.

- Les voyelles longues de l'arabe standard sont transcrites par les voyelles brèves correspondantes suivies de deux points. Exemple : *ara:da* (vouloir), *wulu:j* (accès), *bari:ʔ* (innocent).

## 2- Cadre théorique

Gumperz définit l'alternance codique comme étant « La juxtaposition à l'intérieur d'un échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous systèmes grammaticaux différents. » (1989 : 57). Ainsi l'alternance codique est la juxtaposition de deux ou plusieurs codes dans une conversation. Or, dans le MLF, cette utilisation dépasse le niveau de la juxtaposition pour aborder les rapports linguistiques entre les langues alternées. L'alternance codique est définie alors dans ce modèle insertionnel comme l'encastrement des éléments appartenant à un code dans la structure grammaticale d'un autre.

Shana POPLACK a effectué une étude linguistique de l'alternance codique (1980) en s'appuyant sur la contrainte du morphème libre (l'alternance codique peut se produire entre un morphème et un lexème) et la contrainte d'équivalence (l'alternance codique peut se produire au cas où il y a une similarité entre les structures syntaxiques des deux langues). A partir de cette étude, elle distingue trois types d'alternance codique :

- ❖ Alternance codique inter-phrastique : des segments longs de phrases ou de discours appartenant à des langues différentes alternent dans les productions langagières d'un même locuteur ou des prises de parole entre interlocuteurs.
- ❖ Alternance codique intra-phrastique : elle renvoie au cas de l'existence de deux structures syntaxiques de deux langues différentes à l'intérieur d'une même phrase.
- ❖ Alternance codique extra- phrastique renvoie à l'insertion dans le discours des expressions figées (tags, expression idiomatiques...).

Puisque notre étude s'intéresse uniquement aux aspects morphosyntaxiques du contact du berbère avec les autres langues, nous nous limiterons dans nos analyses au niveau intra-phrastique pour aborder ces rapports.

Pour aborder cette étude linguistique, nous nous référons au modèle insertionnel de C. Myers-Scotton : le MLF. Ce modèle distingue la langue matrice (langue de base) de la langue enchâssée. La première fournit le cadre morphosyntaxique à la phrase et la deuxième s'y insère. Autrement dit, la langue matrice fournit les morphèmes du système alors que la langue encastrée participe avec des morphèmes lexicaux (morphème du contenu) tout en se soumettant à l'ordre de la langue matrice.

Nous distinguons trois types de structures ou de constituants générés par la participation de la langue matrice et de la langue enchâssée dans la même phrase :

- ❖ Les constituants mixtes : c'est une structure où on trouve à la fois des morphèmes de la langue matrice et de la langue encastrée.  
L'exemple suivant illustre ce type de structure
  - *had weqt l*-préparation.
  - Ce temps la-préparation.
  - Ce temps de préparation.

Dans cette phrase la langue matrice est l'arabe marocain et la langue enchâssée est le français. Le syntagme nominal (l-préparation) **se** compose d'un lexème français (préparation) inséré dans la structure de l'arabe marocain qui fournit l'article défini (l-). Le syntagme nominal (l-préparation) est alors un constituant mixte.

- ❖ Les îlots en langue matrice : c'est une structure qui est entièrement formée en langue matrice. Elle se soumet à l'ordre et à la grammaire de cette langue comme l'illustre l'exemple suivant :
  - *i-sker idgam yan d-ders y yi-d*.
  - Il-a fait hier un la-leçon à ici-là.
  - Il a fait une leçon hier ici.

Le syntagme prépositionnel (*y yi-d*) est entièrement formé en berbère et se soumet à son ordre. Donc c'est un îlot en langue matrice puisque c'est le berbère qui est la langue matrice.

- ❖ Les îlots en langue enchâssée : c'est une structure projetée entièrement en langue enchâssée. Cependant, elle se soumet à l'ordre et à la grammaire de la langue matrice. C. Myers-Scotton

distingue deux types d'îlots encastrés : les îlots en langue enchâssée et les îlots internes. Ces derniers sont des constituants qui sont actualisés selon l'ordre et la grammaire de la langue matrice, mais on y trouve aussi une partie qui est projetée selon les règles de la langue enchâssée. Observons cet exemple :

- *Da ne-ffal yat* la marge.
- (particule d'habitude) nous-laissons une la-marge.
- Nous laissons une marge.

La construction (*yat* la marge) appartient à la structure du berbère. Or dans ce constituant nous y trouvons le syntagme nominal (la marge) qui est actualisé selon les règles de la langue enchâssée (le français). La construction (*yat* la marge) est donc un îlot interne.

Le principe qui régit la production de ces structures mixtes est celui de la congruence entre la langue matrice et la langue enchâssée. La congruence désigne ici la compatibilité entre les systèmes de la langue matrice et de la langue encastrée au niveau de la structure mixte. La projection des constituants mixtes a lieu quand la congruence est suffisante entre les deux langues. Par contre il y a la production des îlots enchâssés quand la congruence est insuffisante entre les deux systèmes linguistiques.

Au terme de ce cadre théorique, il nous paraît judicieux de souligner la problématique de l'emprunt linguistique dans son rapport avec l'alternance codique. Sachant que le berbère a beaucoup emprunté de l'arabe marocain qui a intégré également dans son répertoire beaucoup de mots de l'arabe standard. Généralement on utilise le critère de l'intégration linguistique pour distinguer l'emprunt de l'alternance. Ainsi le mot emprunté est totalement intégré dans la langue d'accueil en se soumettant à ses règles morphosyntaxiques et phonétiques. Or, ce critère est appliqué également dans le MLF puisque la langue matrice impose sa structure morphosyntaxique, phonologique et prosodique au mot ou au segment provenant de la langue encastrée. Il apparaît alors que ce critère n'est pas pertinent pour distinguer l'emprunt de l'alternance codique. En effet, « C. Myers-Scotton considère que l'intégration pose problème à plusieurs niveaux. D'abord, il

n'y a pas une seule intégration, plusieurs types s'imposent. Ensuite, toutes les formes empruntées ne sont pas nécessairement intégrées. Enfin, l'intégration, comme il a été déjà souligné, concerne aussi bien le code swiching que l'emprunt." (C. Myers-Scotton, citée par K. Ziamari, 2003 : 47). Pour cette raison, nous ne prenons pas en considération ce critère de l'intégration linguistique pour distinguer ces deux phénomènes du contact des langues à savoir l'emprunt et l'alternance codique. Et par conséquent, nous considérons tous les mots insérés dans la langue matrice comme relevant de l'alternance codique en les traitant comme des mots provenant de la langue encadrée.

### 3- Analyse

#### 3-1- Le berbère est la langue matrice

Les énoncés présentés ci dessous sont des constructions mixtes où le berbère est la langue matrice en imposant son ordre et ses morphèmes du système aux éléments insérés des autres langues. Les constituants encadrés appartiennent à l'arabe marocain, l'arabe standard et le français.

#### 3-1-1- Insertion de l'arabe marocain

##### 3-1-1-1- Le nom

Notre corpus contient énormément de mots de l'arabe marocain. Nous subdivisons ces noms insérés en îlots enchâssés et îlots internes.

Pour les îlots enchâssés, observons les exemples suivants :

- 1) - *d-ders n mi* ?
  - La-leçon de quoi ?
  - Quelle leçon ?
- 2) - *man l-ferq i-lla-n nger-atsn* ?
  - Quelle la-différence il-est-ci entre-eux ?
  - Quelle différence y-a-t-il entre eux ?
- 3) - *dar ney d-derari*.
  - Chez nous les-enfants.
  - Nous avons des enfants.

Les mots insérés dans la structure du berbère sont tous des noms de l'arabe marocain déterminés par un article défini (*d-ders, l-ferq, d-derari*). Or le nom berbère ne dispose pas de l'article défini. Donc la congruence est insuffisante entre l'arabe marocain et le berbère au niveau des noms insérés. C'est cette incompatibilité entre les deux langues qui explique l'insertion des noms de l'arabe marocain selon les règles de cette langue. Rappelons que la génération des îlots enchâssés a lieu quand la congruence est insuffisante entre la langue matrice et la langue enchâssée.

Notre corpus contient d'autres exemples d'îlots enchâssés de l'arabe marocain dont l'origine est le français :

- 1) - *iwi-n-d kullu-tn l-bak*.  
- ont apporté-ils-ci entier-les le-bac.  
- Ils ont tous le bac.
- 2) - *da ttasi-y t-tilikumund*.  
- (particule d'habitude) prends-je la-télécommande.  
- Je prends la télécommande.
- 3) - *iy -akk° di-di i-sker l-plizir*.  
- Au cas où avec-moi il- a fait le-plaisir.  
- Même au cas où il n'a pas été sévère.

Les noms *l-bak, t-tilikumund* et *l-plizir* sont insérés comme des noms de l'arabe marocain mais dont l'origine est le français : le bac, la télécommande et le plaisir.

Pour les îlots internes, nous avons détecté deux formes : un îlot enchâssé suivi des particules démonstratives berbères (*an* et *ad*) et l'autre précédé du nombre berbère (*yan, yat*).

Observons les exemples suivants :

- 1) - *te-ssen-t mani-d i-kka d-ders-ad* ?  
- Tu-as su où-ci il-est venu la-leçon-ci ?  
- Tu sais d'où provient cette leçon ?
- 2) - *lliy i-xdem d-derri-y-ad*.  
- *Lorsque* il-travaille le-garçon-ci.  
- Lorsque ce garçon travaillait là.

3) - *iz-d k°ennin a i-sker-n **L-bir-ann** ?*

- Est-ce vous qui ils-ont fait le-puits-là bas ?

- Est-ce vous qui avez creusé ce puits là ?

Les constituants soulignés dans les énoncés ci-dessous sont des îlots internes. Le nom de l'arabe marocain est enchâssé avec son article défini constituant ainsi un îlot encadré suivi de la particule démonstrative (ad, ann) selon les règles morphosyntaxiques du berbère. La construction mixte forme alors un îlot interne.

La structure du syntagme où il y a un démonstratif en arabe marocain est la suivante : [démonstratif + art défini+ nom]. L'arabe marocain exige alors le trait [+définitude] après le démonstratif. Par contre en berbère l'article défini n'existe pas. Donc c'est la congruence insuffisante entre les deux langues qui mène le locuteur à actualiser un substantif en arabe marocain précédé de l'article défini de cette langue et tout ce syntagme nominal est suivi de la particule démonstrative (ad, ann) qui est un morphème du système de la langue matrice (le berbère).

Le deuxième cas des îlots internes concerne le nombre berbère *yan* suivi d'un îlot enchâssé en arabe marocain comme le montre les exemples suivants :

1) - *i-sker yan **d-ders** idgam y yi-d.*

- Il-a fait un la-leçon hier à ici-là.

-Il a fait une leçon hier ici.

2) - *yan **L-mender** i-lla y yi-nn.*

- Un le-paysage il-est à là-bas.

- Il y a un très beau paysage là bas.

Nous avons dans les constituants soulignés ci-dessus des îlots internes formés du nombre berbère (*yan*) suivi d'un syntagme nominal en arabe marocain. Ce syntagme nominal se compose d'un article défini et d'un nom. En berbère, le nombre *yan* se place avant le nom et s'accorde en genre avec lui (*yan urgaz, yat temyart*). Sachant que le nom berbère ne dispose pas d'article défini. En outre cette structure mixte correspond en arabe marocain à celle de l'article indéfini qui a la forme suivante : [waḥed + art déf + nom]. Nous constatons alors que la structure de l'arabe marocain exige l'actualisation du nom avec un article défini. C'est cette incompatibilité entre les deux langues au niveau de cette structure qui a mené le

locuteur à produire un nom en arabe marocain précédé d'un article défini, et tout le syntagme nominal [art déf + nom] est inséré dans la matrice du berbère puisqu'il est précédé du nombre *yan*.

### 3-1-1-2- Le syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel est constitué dans notre corpus d'une préposition berbère et d'un syntagme nominal en arabe marocain. Ce dernier obéit aux règles de la langue enchâssée puisqu'il se compose d'un article défini et d'un nom. Donc le syntagme prépositionnel dans ce corpus a la forme d'un îlot interne. Examinons en ce qui suit les exemples suivants :

- 1) - *sker-n sy t-tmenya ar l-tnaeš t-tlata ar s-setta y l-imiḥan.*  
 - ont fait-ils de le-huit jusqu'à le-douze le-trois jusqu'à le-six en l'examen.  
 - Ils ont programmé l'examen de 8h à 12h et de 15h à 18h.
- 2) - *dda-n s l-kumisariya.*  
 - sont allés à le-commissariat.  
 - Ils sont allés au commissariat.

Comme dans les exemples précédents, c'est la congruence insuffisante entre la langue matrice (le berbère) et la langue enchâssée (l'arabe marocain) qui engendre l'actualisation des îlots internes. En effet, dans le syntagme prépositionnel berbère, la préposition est suivie du nom berbère qui n'a pas d'article défini (exemple : *i-dda s temdint* : il est allé à la ville) alors qu'en arabe marocain la préposition est généralement suivie d'un article défini et d'un nom (mša *l le-mdina* : il est allé à la ville). Donc le berbère impose un morphème du système qui est une préposition alors que l'actualisation du nom en arabe marocain exige un article défini puisque le berbère ne dispose pas de cette catégorie grammaticale.

### 3-1-1-3- Le verbe

Dans les énoncés ci-dessous, la langue matrice est le berbère. Le radical verbal de l'arabe marocain qui y est inséré est un morphème du contenu. Donc pour s'y enchâsser on ajoute à ce radical des morphèmes du système du berbère. Les énoncés soulignés sont alors des constituants mixtes car ils se composent du radical verbal de l'arabe marocain (morphème du contenu) et de la désinence du verbe en berbère (morphème du système).

1) - *da t-qellab-n bladem.*

- (particule d'habitude) ils-fouillent être humain.
- On cherche à savoir tous les détails sur l'individu.

2) - *tteamel di-das yir y teyri .*

- Tu te comportes avec-lui seulement en étude.
- Votre relation doit se limiter aux études.

3) - *ma kulši al-qism i-tte-nerva. te-fhem-t ?*

- Avec toute la-classe il- s'est énervé. Tu-as compris ?
- Toute la classe était énervée. Tu as compris ?

Dans le premier exemple, le radical de l'arabe marocain (*qelleb*) est à l'aoriste intensif car il est précédé de la forme d'habitude (da). Ce qui entraîne l'ajout du préfixe (tt-) au début du radical et la voyelle (a) avant la dernière consonne. Quant au suffixe (-n), il est un indice de la troisième personne du masculin pluriel. Dans le deuxième exemple, la phrase a une structure berbère. Le radical verbal de l'arabe marocain (*tteamel*) est l'impératif. Et dans les deux derniers exemples, on a ajouté le préfixe (i-), indice de la 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier, au radical de l'arabe marocain (*tnerva*) et le circonfixe (t-....-t) , qui est un indice de la 2<sup>ème</sup> personne du singulier, au radical de l'arabe marocain (*fhem*).

Nous soulignons que le radical (*tnerva*) a été d'abord emprunté par l'arabe marocain du français (le verbe énerver) avant son insertion dans la matrice du berbère. L'arabe marocain a ajouté au radical français le monème passif (tt-) lors du passage du français à l'arabe marocain.

Les structures verbales étudiées ci-dessus forment des constituants mixtes puisque la langue enchâssée (l'arabe marocain) fournit les morphèmes du contenu (le radical verbal) alors que la langue matrice (le berbère) fournit des morphèmes du système (la désinence verbale et les particules de modalité). La production des constituants mixtes indique que la congruence est suffisante entre les deux langues au niveau de cette structure. Toutefois, nous n'avons trouvé aucun verbe berbère inséré dans la matrice de l'arabe marocain.

### 3-1-2- Insertion de l'arabe standard

L'insertion de l'arabe standard dans la matrice du berbère est récurrente. Cependant cette insertion ne touche pas toutes les catégories grammaticales et ne concerne que le syntagme nominal, le syntagme prépositionnel et quelques adverbes.

#### 3-1-2- 1- L'insertion du syntagme nominal

Le syntagme nominal s'insère dans la matrice du berbère en respectant les règles de la langue encastrée (l'arabe standard). Le syntagme nominal inséré constitue alors un îlot enchâssé ou un îlot interne. Comme dans le cas de l'insertion du nom de l'arabe marocain dans la matrice du berbère, c'est la congruence insuffisante entre les deux langues au niveau du syntagme nominal qui mène le locuteur à actualiser le syntagme nominal selon les règles de l'arabe standard puisque le berbère ne dispose pas d'article défini. Pour illustrer cette insertion nous présentons les exemples suivants en commençant par l'îlot enchâssé :

- 1) - *hati i-ga al-ḥa:ris al-εa:m.*  
 - Voilà il-est devenu le-surveillant le-général.  
 - Il est devenu surveillant général.
- 2) - *yah.walakin i-lla at-taqarub y yi-n.*  
 - Oui. Mais il est le-rapprochement en ici-ci.  
 - Oui, mais il y a un rapprochement là.
- 3) - *netta l-hada:Tät a ya i-sawal bahra.*  
 - Lui, la modernité que (modalité d'habitude) il parle trop.  
 - Lui, il parle beaucoup de la modernité.

Les exemples ci-dessus sont des îlots enchâssés puisqu'ils sont insérés selon les règles de l'arabe standard tout en obéissant à l'ordre de la structure du berbère. Pour le premier exemple, nous constatons que le syntagme nominal contient aussi un adjectif qualificatif qui est précédé aussi d'un article défini puisque les règles morphosyntaxiques de l'arabe standard exigent l'accord en définitude avec le nom qu'il qualifie.

L'îlot interne est constitué du nombre berbère *yan* suivi d'un syntagme nominal en arabe standard. Ce syntagme nominal se compose d'un article défini et d'un nom. Ce cas ressemble aussi à celui de l'insertion du nom de l'arabe marocain avec le nombre berbère *yan / yat*. En effet, c'est l'incompatibilité entre le berbère et l'arabe standard au niveau de cette structure qui a poussé le locuteur à actualiser le syntagme nominal selon les règles de la langue enchâssée (l'arabe standard) après le nombre berbère *yan*. Ainsi le nom de l'arabe standard est précédé de l'article défini puisque le berbère ne dispose pas de cette catégorie grammaticale.

Voici quelques exemples pour clarifier cette insertion :

- 1) - *i-fk-asn yan l-mulexxaş*.  
 - Il-a donné-leur un le-résumé.  
 - Il leur a donné un résumé.
- 2) - *ur-ssin-y yat al-qawalät yađni*  
 - NE pas sais-je une la-citation autre.  
 - Je ne me rappelle pas de l'autre citation.
- 3) - *ne-zzeri dar-s yan al-farđ manzili*.  
 - Nous-avons passé chez-lui un le-contrôle domestique.  
 - Il nous a donné un contrôle à domicile.

Dans le dernier exemple, nous avons l'adjectif (**manzili**) est à l'état de l'indéfini. Or le nom qu'il qualifie à savoir (**al-farđ**) est défini par l'article (**al-**). Donc les règles de l'arabe standard ne sont pas respectées ici puisque l'adjectif en cette langue s'accorde avec le nom qu'il qualifie en définitude et le berbère ne dispose pas de l'article défini. S'agit-il alors d'une faute individuelle du locuteur ou d'un dysfonctionnement au niveau du principe de la congruence du MLF ?

### 3-1-2- 2- L'insertion du syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel est constitué de la préposition berbère et du syntagme nominal en arabe standard. Ce dernier se compose d'un article défini et d'un nom. Donc le syntagme prépositionnel est un îlot interne. La production de l'îlot interne signifie que la congruence est insuffisante au niveau de cette structure. Comme

dans le cas de l'arabe marocain, c'est l'absence de l'article défini en berbère qui pousse le locuteur à actualiser le nom de l'arabe standard selon les règles de la langue enchâssée (l'arabe standard). Voici quelques exemples pour clarifier l'insertion du nom de l'arabe standard avec la préposition berbère.

- 1) - *da i-ssexalad y al-mafahi:m.*  
 - (particule d'habitude) il-mélange en les-notions.  
 - Il confond les notions.
- 2) - *n-sker š-šuru:t n al-muba:rät.*  
 - Nous-faisons les conditions de le-concours.  
 - On détermine les conditions d'un concours.

### 3-1-2- 3- L'insertion de l'adverbe

Notre corpus contient deux adverbes de l'arabe standard qui sont insérés dans la matrice du berbère. Observons ces deux exemples :

- 1) - *awwal əa:m lliy njeḥ-y.*  
 - Premier an quand ai réussi-je.  
 - La première année quand j'ai réussi.
- 2) - *nekki ur dar-i al-əa:'ilät y udrar niha:'y(an).*  
 - Moi ne pas chez-moi la-famille en montagne définitivement.  
 - Je n'ai aucune famille à la montagne.

Le premier adverbe exprime le temps et il est constitué de l'adjectif (**awwal**) et du nom (**əa:m**). Il obéit à l'ordre du berbère puisqu'il se place au début de la phrase. Mais il peut aussi se placer à la fin. On dit alors “ *asgg<sup>o</sup>as amezwaru lliy njeḥ-y.* ” ou “ *lliy njeḥ-y asgg<sup>o</sup>as amezwaru.* ”. Le deuxième adverbe (**niha:'y(an)**) exprime dans cette phrase la négation et se place à la fin de la phrase. L'équivalent de cet adverbe en berbère est (*akk<sup>o</sup>*). Ce dernier se place près de l'autre particule de négation berbère à savoir [*ur*]. On dit alors : “ *nekki ur-akk<sup>o</sup> dar-i al-əa:'ilät y udrar* ”. Nous constatons alors que l'adverbe [**niha:'y(an)**] n'obéit pas à l'ordre du berbère. Ceci pose le problème de la validité du MLF qui exige l'obéissance de la langue enchâssée à l'ordre de la langue matrice.

### 3-1-3- Insertion de l'arabe dialectal et de l'arabe standard dans la matrice du berbère

Dans ce cas, nous avons l'insertion de deux langues dans la matrice d'une seule langue. Il s'agit de l'enchâssement des constituants de l'arabe marocain et de l'arabe standard dans la matrice du berbère. Les éléments encastrés sont les verbes et les syntagmes nominaux de l'arabe marocain ainsi que les syntagmes nominaux de l'arabe standard comme l'illustrent les exemples suivants :

1) - *iy ur t-erref-t al-mafahi:m sy l-luwwel ur ra te-bnu-t al-'iška:liyät.*

- Si ne pas tu-définis les notions dès le-début ne pas (particule du futur) tu-construis la- problématique.

- Si tu ne définis pas les notions dès le début tu ne tireras pas au clair la problématique.

2) - *walaynni iy n-sker al-ɛada:lät wa al-'inşaf mamkda ra n-sker i d-druj*

?

- Mais si nous-faisons la justice et l'équité comment (particule du futur) nous faisons à les escaliers ?

- . Mais si on applique la justice et l'équité, comment va-t-on construire les escaliers ?

A partir de ces exemples, nous constatons que les mots insérés se soumettent aux mêmes règles que nous avons déjà développées lors de l'étude de l'insertion de chacune des deux langues dans la matrice du berbère. Le radical verbal de l'arabe marocain, dont l'origine ici est l'arabe standard, s'encastre dans la matrice du berbère en lui ajoutant les désinences du verbe berbère. Quant aux noms, aussi bien en arabe marocain qu'en arabe standard, ils sont insérés avec leur article défini car la congruence est insuffisante entre ces deux langues et le berbère au niveau des structures contenant le nom inséré puisque le berbère ne dispose pas d'article défini.

### 3-1-4- Insertion du français et de l'arabe marocain dans la matrice du berbère

Notre corpus contient un seul cas où le français et l'arabe standard sont insérés dans la matrice du berbère.

- *da ne-ffal yat* la marge *i wida i al-mue:aqi:n*.
- (Particule d'habitude) nous-laissons une la-marge à ceux à les-handicapés.
- On laisse une marge aux handicapés.

La phrase a une structure du berbère. Le syntagme nominal (*yat* la marge) se compose du nombre berbère (*yat*) et du nom français (marge) précédé de l'article défini (la). Le syntagme nominal constitue alors un îlot interne. Ce qui indique qu'il y a une incongruence entre le français et le berbère au niveau de cette structure. En effet, le nombre (*yat*) s'accorde en genre avec le nom qu'il précède. Or, le genre en français lors de l'actualisation du nom exige l'existence de l'article. C'est pour cette raison que le locuteur a produit cet îlot interne. Quant au syntagme prépositionnel (*i al-mue:aqi:n*), il se compose de la préposition berbère (*i*) et du syntagme nominal (**al-mue:aqi:n**). Ce dernier est constitué de l'article défini (**al-**) et du nom (**mue:aqi:n**). Comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, c'est l'inexistence de l'article défini en berbère qui a mené le locuteur à actualiser cet îlot interne puisque l'arabe standard exige l'article défini dans une telle structure.

### 3-2- L'arabe standard est la langue matrice : insertion du berbère

Nous avons un seul cas dans tout le corpus où le berbère est inséré dans la matrice d'une autre langue. Il s'agit de l'insertion d'un morphème du berbère dans la matrice de l'arabe standard.

- **iDan al-ja:nib al-maḥdu:d y al-εada:lät**.
- Donc le-côté le-lacunaire en la-justice.
- Donc, c'est le côté lacunaire en justice.

La phrase a une structure de l'arabe standard. Ceci signifie que cette dernière langue fournit les morphèmes du système et que l'élément de la langue enchâssée (le berbère) inséré doit être un morphème du contenu. Or, l'élément du berbère inséré est aussi un morphème du système : la préposition (*y*).

Dans son étude morphosyntaxique de l'alternance codique arabe marocain / français en appliquant le MLF, Karima Ziamari (2003 : 294-295) a présenté un cas semblable où l'arabe marocain insère une préposition dans la matrice du français comme l'illustre l'exemple suivant tirée de cette étude

[1086] *je vais mettre un terme à la relation* ( **Th** )

*je vais mettre u terme à la relation*

*je vais mettre un terme à la relation*

Ziamari a expliqué l'actualisation de cette préposition par la congruence entre la préposition de la langue enchâssée et celle de la langue matrice en partageant les mêmes interprétations sémantiques. Et par conséquent, la préposition de la langue enchâssée passe le filtre de la langue matrice.

Dans le même sens, nous pensons que la préposition berbère (*y*) et son équivalent en arabe standard **fi**: (en) ont le même sens et par conséquent la préposition berbère (*y*) arrive à passer le filtre de la langue matrice (l'arabe standard).

### **Conclusion**

Au terme de cette étude, nous déduisons que le berbère est presque toujours la langue matrice au contact des autres langues à savoir l'arabe marocain, l'arabe standard et le français. Nous avons un seul cas où le berbère est inséré dans la matrice de l'arabe standard. Peut-on expliquer cette situation par le taux important de ses emprunts des autres langues, notamment de l'arabe marocain ?

Les catégories enchâssées sont en premier lieu les noms en arabe marocain et en arabe standard avec leurs articles, des verbes de l'arabe marocain, quelques adjectifs et adverbes de l'arabe standard et une seule préposition du berbère qui est insérés dans la matrice de l'arabe standard. Nous constatons alors l'absence de l'insertion des autres catégories grammaticales à savoir les pronoms, les conjonctions et les mots de liaison.

Nous avons constaté que lorsque le mot inséré est un nom (en arabe marocain, en arabe standard et en français) la structure produite est un îlot enchâssé ou un îlot interne. Ceci explique que la congruence est insuffisante au niveau de la structure contenant le nom puisque le berbère ne dispose pas de l'article défini alors que les

autres langues l'exigent. Ce qui implique l'actualisation du nom encastré avec un article défini.

En ce qui concerne la catégorie verbale, c'est toujours le radical du verbe de l'arabe marocain qui est inséré dans la matrice du berbère. Notons que ces verbes sont souvent empruntés de l'arabe standard.

Le phénomène le plus intéressant qui a attiré notre attention dans ce corpus est l'insertion de deux langues dans la matrice du berbère. Il s'agit d'une part de l'insertion des verbes de l'arabe marocain et des noms de l'arabe standard dans la matrice du berbère, et d'autre part d'un nom français avec un autre en arabe standard dans la même matrice. L'insertion de ces éléments obéit aux règles de la congruence entre les deux langues et le berbère comme il a été développé lors de l'insertion d'une seule langue dans la matrice du berbère.

Le berbère est inséré une seule fois dans le corpus. C'est l'insertion de la préposition (*y*), qui est un morphème du système, dans la matrice de l'arabe standard. Cette insertion pourrait s'expliquer par le fait que cette préposition est congruente avec son équivalent en langue matrice puisque les deux prépositions des deux langues partagent les mêmes interprétations sémantiques. C'est pour cette raison que la préposition de la langue encastrée (le berbère) passe le filtre de la langue matrice (l'arabe standard).

## **Bibliographie**

- ASPINION. R, 1953 - *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Editions FELIX MONCHO, Rabat.
- BARILLOT .N, 2001- *code-switching arabe marocain-français : remarques générales et aspects prosodiques*, in comment les langues se mélangent : code-switching en francophonie, textes présentés et édités par Cécile CANUT et Dominique CAUBET, l'Harmattan, Paris.

- BENZAKOUR. F, GAADI. D, QUEFFLEC. A, 2000 - *Le français au Maroc: lexique et contacts de langues*, in Actualités linguistiques francophones, édition Ducolot, Bruxelles.
- EL AMRANI. H, 2013 - *Le statut du français écrit des nouveaux étudiants*, In Langage et société n°143, Maison des sciences de l'homme.
- EL MINAOUI. L, 2001- *Arabe marocain, tamazight, et français : l'alternance codique chez un travailleur immigré d'origine marocaine*, in comment les langues se mélangent : code-switching en francophonie, textes présentés et édités par Cécile CANUT et Dominique CAUBET, l'Harmattan, Paris.
- GUMPERZ. J, 1989 - *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, présentation de Simonin Jacky, Ed, L'Harmattan, Université de la Réunion/URA 1041 du CNRS, Paris.
- MAAYOUF. M, 2007 - *Le francarabe : une conséquence linguistique d'une situation de contact de langues et de cultures au Maroc. Etude d'un parler de la ville de Meknès*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Provence, Aix-Marseille I, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, France.
- MAHTANE. H, 2014 - *L'alternance codique dans le « chat » marocain*, Thèse de doctorat, Université Ibn Tofaïl, faculté des lettres, Maroc .
- MELLIANI. F, 2001- *Le métissage langagier en questions : de quelques aspects morphosyntaxiques*, in Comment les langues se mélangent : codeswitching en francophonie, textes présentés et édités par Cécile CANUT et Dominique CAUBET, L'Harmattan.
- Myers-Scotton C. , 1993a - *Duelling languages : grammatical structure in code swiching*, Clarendon Press, Oxford.
- Myers-Scotton C., 2002 - *Contact linguistics : Bilingual Encouters and Grammatical Outcomes*, Oxford University Press, Oxford.
- POPLACK, Sh., 1980 - “ *sometimes I'll start a sentence in English Y termino En Español : toward a typology of code-switching*, Linguistics 18, pp. 561-618.
- SADIQI. F, 2004 - *Grammaire du berbère*, AFRIQUE ORIENT, Maroc.
- Youssi. A, 1992 - *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, WALLADA, Casablanca.

- ZIAMARI, K., 2003 - *Le code swiching intra-phrastique dans les conversations des étudiants marocains de l'ENSAM : approche linguistique du duel entre l'arabe marocain et le français*, Thèse de doctorat, Université sidi Mohamed Ben Abdellah (Fès, Maroc) et lacnad- INALCO (Paris).
- ZIAMARI . K, 2009 - *Le contact entre l'arabe marocain et le français au Maroc : spécificités linguistiques et sociolinguistiques*, in Synergies, Tunisie, N°1, pp. 173-186.
- ZONGO. B, 2004 - *Le parler ordinaire multilingue à Paris-ville et alternance codique*, L'Harmattan, Paris.

**Annexe : protocole de transcription.**

		Exemples		
		Tachelhit	Arabe marocain	Arabe standard
<b>Voyelles</b>	a i u (ou français)	tamart (barbe) izi (mouche) anu (puits)	daba (maintenant) bit (chambre) ħuli (mouton)	jalasa (s'asseoir) riba:t (lien) bulu:γ (puberté)
<b>Semi-voyelles</b>	w y	tawda (peur) aydi (chien)	buewid (poires) atay (thé)	wajada (trouver) yatim (orphelin)
<b>Consonnes</b>	<p><b><u>Les labiales</u></b> b f m p v</p> <p><b><u>Les dentales</u></b> d t ɖ ṭ n</p> <p><b><u>les interdentes</u></b> T D Z</p> <p><b><u>Les sifflantes</u></b> z s ʒ ʃ</p> <p><b><u>Les chuintantes</u></b> j ʃ</p>	<p>wabiba (moustique) afullus (poulet) ameksa (berger)</p> <p>adrar (montagne) tatbirt (pigeon) aɖaɖ (doigt) awṭtuf (fourmi) inna (ma mère)</p> <p>amaziγ (berbère) asif (rivière) anẓar (pluie) iγšan (les os)</p> <p>ijddigen (les fleurs) uššen (chacal)</p>	<p>blayī (babouches) fabur (gratuit) s-sma (le ciel) l-purtabl (le portable) l-vwatura (la voiture)</p> <p>d-derari (les enfants) l-mekteb (le bureau) ɖ-ɖala (la dalle) ṭ-ṭebala (la table) mbennet (efféminé)</p> <p>zuwwaka (sonnette) sarut (clef) mšaren (intestins)</p> <p>juj (deux) šuwwafa (voyante)</p>	<p>šaba:b (jeunes) fataħa (ouvrir) marra (passer)</p> <p>daraki : (gendarme) fata:t (petite fille) biɖa:εät (marchandise) ṭabib (medecin) našara (dispenser)</p> <p>Tawb (tissu) Dahaba (aller) Zilal (ombres)</p> <p>zubdät (beurre) asad (lion) ša:da (pêcher)</p> <p>ja:'a (venir) šaεala (allumer)</p>

	<p><b><u>Les vélaïres</u></b></p> <p>g k y x q</p> <p><b><u>Les pharyngales</u></b></p> <p>ε ħ</p> <p><b><u>Les laryngales</u></b></p> <p>h</p> <p><b><u>Les liquides</u></b></p> <p>r r̥ l</p> <p><b><u>glottale</u></b></p>	<p>argaz (homme) tafukt (soleil) ayrum (pain) amexxar (voleur) aq<sup>o</sup>rab (sac)</p> <p>aræem (chameau) aħanu (chambre)</p> <p>tahjjalt (veuve)</p> <p>tabrat (lettre) arumi (européen) alim (paille)</p>	<p>l-gemra (la lune) le-ktab (le livre) belya (babouche) xayb (mauvais) qbiħ (laid)</p> <p>ein (source) ħanut (boutique)</p> <p>l-hedra (la parole)</p> <p>berrad (théière) beldi (traditionnel) tjerre' (avoir audace)</p>	<p>kam (combien) yanna: (chanter) xatama (sceller) waqt (moment)</p> <p>ea:da (revenir) ħamala (porter)</p> <p>ha:tif (téléphone)</p> <p>ramada:n (ramadan) silsila (chaîne) išma'azza (s'inquiéter)</p>
--	---	---	---	--